

EDITO

L'année 2021 sera encore celle de la rigueur et du bon sens si nous voulons lutter efficacement contre la COVID.

Néanmoins, nous disposons maintenant du vaccin.

Afin de gérer les doses, nous demandons aux personnes de plus de 75 ans consentantes et avec l'accord de leur médecin traitant de se manifester auprès de la Mairie.

Nous pourrions ainsi constituer une liste pour le centre de vaccination se situant à l'Hôpital de Condrieu.

Les vaccinations devraient débuter la dernière semaine de mars, sauf modification.

Pour gérer cette campagne, un appel au bénévolat est lancée pour permettre une logistique efficace. Vous pouvez également vous faire connaître auprès de la Mairie.

Notre commune s'engage aussi contre cette pandémie en soutenant l'AIAD, association qui intervient au coeur des villages pour préserver et maintenir les personnes à domicile.

Jean-Claude DUPLAIN

AGENDA

MARS

Mercredi 3 de 14h à 16h sans RV : Permanence SOLIHA à la mairie d'Echalas, renseignement gratuit sur les aides à l'amélioration de l'habitat (Tél. 04.37.28.70.20)

Mercredi 3 sur RV : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90)

Mercredi 3 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment Les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

Dimanche 7 : Matinée sabodet tome daubée des Zazous (sur commande - à emporter)

Dimanche 7 à 9h : Messe aux Haies (pour Chantal Bonnel)

Mercredi 10 de 14h à 16h30 : Information sur l'alternance à Condrieu

Nuit du samedi 27 au dimanche 28 mars : Changement d'heure (on avance d'1h)

AVRIL

Samedi 3 de 9h à 15h : Déchetterie mobile (parking du cimetière)



Rejoignez-nous sur
facebook

ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

TRAVAUX VOIRIES



ACCOTEMENT CHEMIN DE LA SAINTY

Suite à l'effondrement d'un accotement sur la route de La Sainty, la mairie a fait réaliser des travaux de renfort de l'accotement par l'entreprise P. SABOT (coût 250 € HT). Ainsi, le talus a été stabilisé au moyen d'un enrochement. Cela faisait plusieurs années que l'accotement se détériorait suite aux orages.

ENTRETIEN

La mairie fait réaliser des travaux de débroussaillage et élagage par les Brigades Nature sur 5 chantiers différents sur la commune :

- débroussaillage du bassin de rétention des eaux pluviales au lotissement des Acacias
- débroussaillage de la digue de l'étang communal
- élagage du chemin de la Casson (partie basse près de la départementale)
- élagage du chemin de Colum Nord

Ces travaux sur ces deux chemins sont dans le but de rétablir la ligne téléphonique et de les recalibrer pour le passage des engins agricoles.

- débroussaillage du pont de la Sainty (en amont et en aval) en vue de travaux de renfort du pont
Les Brigades Nature sont un groupement associatif de GROUPE SOS Transition Ecologique. Tout en proposant des travaux d'aménagement et d'entretien d'espaces verts et naturels respectueux de l'environnement, les Brigades Nature favorisent le retour à l'emploi de personnes aux difficultés sociales diverses. Coût 3 850 € HT.

2 APPARTEMENTS COMMUNAUX

Les loyers des 2 appartements communaux (un rénové au 1er étage au-dessus de la cantine avec terrasse et un garage et un créé au 2è étage) ont été votés en conseil le 29/01/2021

Le loyer du R+1 sera de 700€/mois. Le loyer du R+2 sera de 600€/mois.

A cela il faut rajouter les charges. Ils seront gérés par une agence immobilière.

Le coût total des travaux de rénovation du bloc communal s'élève à 230 000 €.

La mairie a obtenu 19 032€ de subventions de l'Etat DETR et 26 600 € de la Région.

Un prêt sur 15 ans a été souscrit avec une échéance mensuelle de 1 300 €.



EXTENSION DU CIMETIERE

L'esquisse d'extension du cimetière a été présentée en conseil le 29/01/2021 par l'architecte ATELIER DU TREFLE. Le projet imaginé avec 60 sépultures dont 10 cavurnes est un jardin paysagé en paliers, car le terrain est légèrement en pente. Le projet prévoit des escaliers aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Une discussion a eu lieu sur l'utilité de rampes en parallèle des escaliers. Les études se poursuivent pour un début des travaux en juin/juillet 2021. Budget 96 000€ TTC ; Appel à subventions : 15 000€ par Département + 28 500 € Contrat de ruralité par la Préfecture.

ECLAIRAGE DES 6 HEURES



ECLAIRAGE PUBLIC

Pour le confort des administrés qui débutent leur journée de bonne heure, les horaires de fonctionnement de l'éclairage public ont changé depuis peu. L'extinction est de 23h à 6h (à la place de 6h30). S'il y a un petit décalage de quelques minutes suivant les lieux du village, cela est dû à la technologie utilisée pour le pilotage d'allumage et d'extinction qui n'est pas la même dans tous les postes de commandes. Ce petit désagrément devrait être résolu lors du projet de renouvellement de l'ensemble des appareils par de la technologie LED.

PROJET MULTI SERVICES

Une réflexion de projet boutique test artiste - multiservices est en cours avec le service Economie de Vienne Condrieu Agglomération.

CONVENTION AVEC LA SPA

Une convention gratuite a été signée avec la SPA pour bénéficier de soutien financier en cas d'une campagne de stérilisation des chats libres.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

EXPERIMENTATION D'UN NUMERO UNIQUE POUR JOINDRE L'ENSEMBLE DES ESPACES FRANCE SERVICES DU DEPARTEMENT DU RHÔNE

Depuis janvier, les services de l'État dans le Rhône expérimentent un numéro de téléphone unique pour joindre l'ensemble des espaces **France Services** du département :

09 72 72 59 12

Ce numéro vous permet d'être orienté, informé et accompagné dans vos démarches administratives. Les agents des espaces France Services guident les usagers dans leurs démarches administratives, directement par téléphone ou en les accueillant dans les espaces France Services les plus proches de chez eux.

Cet outil vise à faciliter l'accès des citoyens à un panier de services publics de qualité comme :

- l'aide au renouvellement du permis de conduire et de la carte grise ;
- l'assurance maladie, l'assurance retraite, les allocations familiales, Pôle emploi, les prestations de la mutualité sociale agricole et les services de La Poste ;
- les déclarations de revenus, l'appropriation du prélèvement fiscal à la source...

Pour en savoir plus sur France Services ou retrouver la France Services la plus proche de chez vous :

www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

JEUNESSE

OSEZ L'ALTERNANCE !

Informations sur les contrats en alternance en présence d'entreprises et d'apprentis du territoire

Mercredi 10 mars 2021

De 14h00 à 16h30

Maison des Services Publics à
Condrieu

Informations et inscription auprès du
PIJ : 04 87 59 00 01



LISTE ELECTORALE

2021 sera marqué par les élections départementales et régionales (dates probables en juin). Pour vous inscrire sur les listes ou modifier votre adresse si vous avez déménagé, veuillez vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Plus d'info : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372>

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant fait le recensement citoyen.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



S'inscrire sur
les listes électorales

L'HOPITAL DE CONDRIEU, CENTRE DE VACCINATION

Si le fait acté, tous les professionnels de santé sont en attente de vaccins.

Ce sera au mieux la dernière semaine de mars, que le centre hospitalier de Condrieu sera opérationnel en sa qualité de centre de vaccination pour les +75 ans.

Mme MASSON, la directrice, les personnels de santé de l'hôpital, de la ville de Condrieu et des communes environnantes, les élus ont planché sur l'organisation... Mais il manque les précieuses doses.

DEROULEMENT :

Première étape d'une opération qui durera six semaines : la vaccination des personnes +75 ans.

Les jours sont d'ores et déjà arrêtés : **le mardi, le jeudi et le vendredi matin.**

Les villes et villages concernés sont : Saint-Clair du Rhône, Les Roches de Condrieu, **Les Haies**, Tupin-Semons, Vérin, La Chapelle-Villars, Ampuis, Condrieu.

Les Mairies sont en attente d'instructions pour les inscriptions.

Afin de gérer les doses, nous demandons aux personnes de plus de 75 ans consentantes et avec l'accord de leur médecin traitant de se manifester auprès de la Mairie (04.74.56.89.99).

Ce sont les mairies qui devraient prendre rendez-vous pour leurs habitants.

UN APPEL AUX BÉNÉVOLES EST LANCÉ !

Si vous, bénévoles, avez la possibilité de donner un peu de votre temps afin d'aider les soignants à l'organisation de la vaccination, faites-vous connaître dans votre mairie.

OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTE A ECHALAS

Une maison de santé a ouvert à Echalas début février, au 19 Route de la Croix Régis.

Deux médecins généralistes se sont installés : Docteurs Elsa DELFOS et Isaline LAPOSTOLLE.

Prise de RDV obligatoire :

- par téléphone au 04.27.02.54.15
- ou sur www.doctolib.fr
- * Pour Dr DELFOS cliquez [ICI](#)
- * pour Dr LAPOSTOLLE cliquez [ICI](#).



AIAD (Association Intercommunale d'Aide à Domicile)

Notre commune s'engage aussi contre cette pandémie en soutenant l'AIAD, association qui intervient au coeur des villages pour préserver et maintenir les personnes à domicile.

Elle est présidée depuis le début de l'année par Mme Thérèse COROMPT.



De nouveaux tarifs de prestations entrent en vigueur au 1er mars 2021 ; ils sont les suivants :

- Tarif APA, PCH et aide sociale : 21 euros
- Tarif CARSAT, MSA, Caisse retraite : 22,10 euros (facturation d'un différentiel de 1 euro)
- Plein tarif : pour les personnes sans prise en charge et avec dépassement des plans d'aide.
 - * 22,85 euros pour les personnes aidées avant le 1er mars 2021
 - * 24,00 euros pour toutes personnes aidées pour la 1er fois à partir du 1er mars 2021.

AGRICULTEURS ACTIFS OU RETRAITES

Vous êtes agriculteur en Auvergne-Rhône-Alpes et vous souhaitez être accompagné dans la rénovation énergétique de votre logement ?



AÉÉLA : accélérateur d'économies d'énergie pour le logement des agriculteurs

Ce programme d'information et de sensibilisation sur la rénovation énergétique peut vous permettre de bénéficier d'un diagnostic gratuit de votre logement et de participer à sa rénovation au travers de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA).

Le programme vous permet d'être accompagné dans votre projet de travaux de rénovation énergétique et d'en savoir plus sur les aides financières mobilisables.

Ce programme est initié par la MSA et mis en place par MSA-Services en partenariat avec SOLIHA, les Compagnons Bâtitisseurs et AURA-EE.

Pour plus d'information : <https://www.aeela.fr/>

Vous souhaitez être accompagné ?

Contactez MSA Services Rhône Alpes

Méline Bornua 04.75.75.68.51 / 06.19.76.87.44 / mail : bornua.meline@msa-services.fr

ENVIRONNEMENT

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Depuis plusieurs années, des habitants bénévoles et des élus enlèvent des nids de chenilles sur la commune. Merci à eux !

Chenilles processionnaires



Comment se débarrasser des chenilles processionnaires ?

Les chenilles processionnaires du pin se nourrissent de ses aiguilles. Leurs poils urticants sont redoutables pour les humains et les animaux, d'où l'importance de les traiter en utilisant des méthodes de lutte efficaces pour en venir à bout, différentes selon le cycle de ces insectes nuisibles. **Pensez à vous protéger** (combinaison, gants, masque, lunettes).

Relevant de la responsabilité des propriétaires des arbres, différentes actions sont possibles au cours de l'année :

- **Echenillage** : Couper les cocons de chenilles et les incinérer, de janvier à mars.
- **Ecopiège** : Installer un piège de janvier à fin mai : une gouttière enserme le tronc de l'arbre avec un tuyau conduisant dans une poche de terre, les chenilles qui l'empruntent se retrouvent enfermées dans la poche puis l'incinérer.
- **Piège à phéromone** qui stérilise les papillons mâles, de juin à octobre.
- **Lutte biologique** de septembre à novembre : pulvérisation d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* (BTK), bactérie respectueuse de l'homme et des animaux.
- Installation de nichoirs pour **favoriser les mésanges** : ces oiseaux sont capables de percer les cocons et de manger les chenilles (500 par jour pour nourrir leur progéniture !), de même que les coucous.

Si votre animal (chat ou chien) entre en contact, cherchant par exemple à attraper une de ces chenilles, cela se transforme en urgence vétérinaire. Il n'y a pas une seconde à perdre pour le conduire en consultation vétérinaire.



ENVIRONNEMENT

LES HAIES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La déchetterie mobile est un service de proximité gratuit mis en place par l'Agglo. Il s'adresse en priorité aux habitants des communes éloignées des déchetteries fixes. Il est réservé aux particuliers et accessible avec [la carte d'accès en déchetterie](#). Elle s'installe deux fois par an aux Haies, sur le parking du cimetière, **de 9h à 15h**.

DATES DES COLLECTES 2021

Loire-sur-Rhône (parking de la piscine)

- 6 mars • 12 juin • 7 août • 6 novembre

Les Haies (parking du cimetière)

- 3 avril • 9 octobre

Échalas (Lieu-dit « Le Cri » vers le transformateur)

- 9 janvier • 22 mai • 11 septembre • 4 décembre

Saint-Romain-en-Gier (stade de football)

- 6 février • 3 juillet



CONDITIONS D'ACCÈS

La déchetterie mobile est accessible gratuitement aux particuliers habitant sur les communes **d'Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône et Saint-Romain-en-Gier**.

L'accès est autorisé exclusivement aux véhicules de tourisme et tout véhicule de largeur inférieure ou égale à 2,25 m et de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

Munissez-vous de votre carte de déchetterie !

L'accès est interdit aux professionnels (artisans, commerçants...).

DÉCHETS ACCEPTÉS

Encombrants, déchets verts, cartons, ferrailles, lampes recyclables et petits appareils électroménagers (sèche-cheveux, rallonge électrique...)

DÉCHETS REFUSÉS

Gravats, pneus, bois, bâches plastiques agricoles, déchets spéciaux (huiles de vidange, peintures, batteries, toxiques), gros équipements électriques ou électroniques (réfrigérateur, gazinière, écran de télévision...).

UNE QUESTION ?

Vienne Condrieu Agglomération - Bâtiment Antarès - 30, avenue du Général Leclerc
B.P. 263 - 38217 Vienne Cedex | Service environnement : ☎ 04 74 53 45 16
✉ gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr - www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

La recette au fil des saisons....

L'hiver est une saison où l'on aime les entrées chaudes. Voici une recette de saucisson brioché très rapide et très facile à réaliser :

SAUCISSON BRIOCHE

Ingrédients :

1 saucisson à cuire
250g de farine
1 sachet de levure chimique
3 œufs
20cl de crème fraîche
Sel



Préparation :

- Cuire le saucisson 40mn dans une eau frémissante, le laisser refroidir et le peler.
- Préchauffer le four à 180°
- Préparer la pâte en mélangeant tous les ingrédients
- Verser la pâte dans un moule beurré
- Rajouter le saucisson et l'enfoncer délicatement afin qu'il soit recouvert par la pâte
- Enfourner 40mn à 180°

Dégustez !

Merci à Eliane Bonnard pour cette recette !

Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en la transmettant à la mairie.

PORTRAIT



2 MOIS



UNE PASSION : LES AUTOMATES

Lorsque j'étais enfant, j'étais déjà fasciné par tous les automates

Je rêvais de fabriquer, entr'autres, tout un village miniature animé.... mais voilà ... l'adolescence est arrivée, puis le monde du travail ... mais cette envie est toujours restée enfouie dans un coin de ma tête ... et je n'ai jamais trouvé le temps ... jusqu'à ma retraite !!

Et là, j'avais du temps libre, et même un lieu où je pouvais construire mon village (mon ancienne salle de traite) ...

J'ai aussi la chance d'habiter non loin de Frédéric Mary, vendeur et réparateur en électro ménager ... je lui ai demandé si je pouvais récupérer des petits moteurs sur les vieilles machines avant qu'elles ne partent au recyclage. Je le remercie beaucoup, cela m'a beaucoup aidé.

J'ai aussi fait les vide-greniers pour trouver des petits transformateurs et plein de petit matériel dont je pensais avoir besoin.

Des amis et connaissances m'ont apporté certains un axe, certains des ressorts, d'autres des petits animaux de basse cour, même plusieurs vieilles machines à coudre sur lesquelles j'ai pu récupérer d'innombrables petites pièces indispensables !!!

J'en profite pour remercier tous ces donateurs qui m'ont vraiment facilité la tâche.

J'avais du matériel... alors je me suis lancé !

J'ai utilisé beaucoup de papier journal et de la colle à papier peint sur du grillage pour faire les décors, les montagnes et les vallées ...

Mon idée était de construire tout un village des années 1930-1950, et j'ai commencé par le centre ville (église, mairie) et comme c'était aux environs de Noël, j'ai évoqué d'une façon moderne la naissance de Jésus sur le chantier de son père Charpentier.

Et le reste de la construction a suivi ... au fil des années ... pour se terminer par une montgolfière.

J'ai bien sûr aussi rajouté une bande son.

Je n'en dirai pas plus si vous avez envie de visiter, il faut prendre RDV au 04 74 87 85 21, venir (COVID OBLIGE) avec un masque et pas plus que 2 ou 3 personnes + enfants.

Nous vous recevrons, Eliane et moi, avec plaisir et, je continuerai, si vous le désirez, les explications et répondrai à vos questions !

Lucien Bonnard



Une aide. une présence



Services aux personnes à domicile - NF311
AIAD 10 rue de la Pavie 69420

OFFRE D'EMPLOI - Auxiliaire de vie sociale -

Selon vos qualifications, vous êtes classé agent à domicile, employé à domicile, ou auxiliaire de vie sociale.
Salaire de base 10,27 €/heure, + selon les qualifications de la Convention Collective + reprise d'ancienneté.

Les interventions sont regroupées par secteur : CONDRIEU ; LONGES TREVES LES HAIES ; LOIRE SUR RHONE ; AMPUIS TUPIN ET SEMONS, SAINT CYR SAINTE COLOMBE SAINT ROMAIN EN GAL, ECHALAS ST ROMAIN EN GIER.

Temps de travail suivant les disponibilités du candidat :

Activités (suivant qualification) :

Aide à la personne : toilette ; mobilisation, lever/coucher, prise des repas...

Entretien du cadre de vie : entretien du logement, entretien du linge, courses, préparation de repas, accompagnement aux activités (sorties)...

Compétences et aptitudes :

Vous êtes organisé et vous vous adaptez aux autres, vous avez le sens de l'écoute et de la communication. Vous êtes autonome dans votre travail, en étant discret, ponctuel, très respectueux des habitudes de la personne accompagnée. Vous avez un sens aigu de l'hygiène et des règles d'alimentation.

Vous travaillez en équipe en suivant les instructions de la responsable de secteur et les informations du cahier de liaison au domicile de la personne.

Connaissances et profil :

- soit vous êtes diplômé : DEAES, AMP, DEAVS, Mention complémentaire Aide à Domicile, Etudiant secteur santé et social.
- soit vous avez une expérience pratique, même familiale, auprès des publics âgés, malades ou handicapés.

Permis VL et Véhicule exigés.

CV et lettre de motivation à adresser à :

Mme BURTIN 10 rue de la Pavie, 69420 CONDRIEU ou par mail aiad@aideadomicile-aiad.fr.

Un questionnaire de recrutement est à remplir dans nos locaux. Merci de prendre contact au 04 74 78 74 78.